

Attention

Stage obligatoire pour les futurs artisans.

(obligatoire pour le ou les dirigeants, en cas de co-gérance)
Loi du 23/12/82 - Décrets du 24/06/83 et du 02/07/93

Sont dispensés du SPI :

- les personnes justifiant de 3 années de cotisations dans une caisse cadre
- les anciens artisans
- les anciens chefs d'entreprise (autre qu'artisan) installés au moins 3 ans
- les personnes qui ont suivi l'UV de gestion du BM
- les BAC+2 en gestion (diplôme niveau III)
- les nouveaux dirigeants, de société existante (dans le 25)

Prise en charge financière du stage :

- partielle par le fonds de formation régional des artisans, si immatriculation CMA dans les 6 mois.
- par l'organisme de formation salarié (avec accord employeur) dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation) ou d'un DIF (Droit individuel à la Formation). Renseignements 3 mois avant le stage.

Questions pratiques :

- L'inscription se fait par retour du bulletin à la CMA.
- Le bulletin doit nous parvenir, au plus tard, 15 jours avant le début du stage accompagné du règlement. Si le stage n'est pas complet, la CMA peut accepter des inscriptions pour le compléter.
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas enregistrée.
- L'inscription est prise en compte en fonction des places disponibles.
- La CMA se réserve le droit d'annuler un stage à trop faible effectif.
- Une convocation personnelle vous sera adressée 8 jours avant le stage, ne pas venir sans inscription.
- Le chèque est encaissé le 1^{er} jour du stage.
- Une attestation, à conserver, vous sera remise en fin de stage ainsi qu'une facture (conserver vos notes de frais pour la comptabilité de votre future entreprise).

Remarque :

Avoir suivi le SPI ne dispense pas de remplir les conditions d'immatriculation à la CMA (qualification professionnelle,...)

CMA 25 : N° SIRET : 18250003300010 - N° déclaration d'existence : 4325P001325

CALENDRIER 2012



Stage valable
à vie, sur tout
le territoire
national !

	BESANCON	MONTBELIARD
JANVIER	09-10-11-12-13 23-24-25-26-27	16-17-18-19-20
FEVRIER	06-07-08-09-10 20-21-22-23-24	13-14-15-16-17
MARS	05-06-07-08-09 19-20-21-22-23	12-13-14-15-16
AVRIL	02-03-04-05-06 16-17-18-19-20	10-11-12-13-16
MAI	02-03-04-09-10 21-22-23-24-25	/
JUIN	04-05-06-07-08 18-19-20-21-22	11-12-13-14-15
JUILLET	02-03-04-05-06 23-24-25-26-27	16-17-18-19-20
AOUT	27-28-29-30-31	20-21-22-23-24
SEPTEMBRE	10-11-12-13-14 24-25-26-27-28	17-18-19-20-21
OCTOBRE	08-09-10-11-12 22-23-24-25-26	15-16-17-18-19
NOVEMBRE	05-06-07-08-09 26-27-28-29-30	19-20-21-22-23
DECEMBRE	03-04-05-06-07 17-18-19-20-21	10-11-12-13-14

SPI 2012

Stage de
Préparation à
l'Installation



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Doubs

Tél : 03 81 21 35 35
contact25@artisanat-comtois.fr
www.cma-doubs.fr

Besançon

21 rue de la Préfecture - BP 75
25013 Besançon cedex
Fax : 03 81 21 35 00

Montbéliard

4 rue Jean Bauhin
25200 Montbéliard
Fax : 03 81 91 02 59

BULLETIN D'INSCRIPTION



à renvoyer au centre de formation retenu,
Besançon ou Montbéliard (adresses au dos)

Activité envisagée :

Métier :

Ne sait pas encore

Participant :

M. Mme

Salarié Demandeur d'emploi Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville

Téléphone : ___/___/___/___/___

Mail :

Date de naissance : ___/___/19___

Accompagnateur : 2^{ème} gérant ou conjoint

M. Mme

Salarié Demandeur d'emploi Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville

Téléphone : ___/___/___/___/___

Date de naissance : ___/___/19___

Centre de Formation retenu :

Besançon Montbéliard

Du..... au

Mode de règlement : Espèces Chèque

Fait à le ___/___/___

Signature



LE RÈGLEMENT EST À JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION
Ce règlement reste acquis à la CMA dès l'inscription.
Toute absence ne sera pas remboursée.
Tout stage commencé reste dû.



SPI 2012

Stage de Préparation à l'Installation



Objectifs

Renseigner le futur créateur ou repreneur sur ses **démarches à entreprendre**.
L'aider à **finaliser son projet** de création ou de reprise d'entreprise.
L'informer sur **ses obligations** fiscales, sociales, comptables, ...
Lui donner les **bases nécessaires à la gestion** de son entreprise.

Programme

- La **politique commerciale** et la promotion de l'entreprise
- Le **financement** de l'entreprise artisanale (prêts, aides, montage financier)
- Le **régime fiscal** de l'entreprise (régimes fiscaux, taxes et impôts)
- La **couverture sociale** du chef d'entreprise, de son conjoint et de ses salariés
- La **gestion financière et comptable** de l'entreprise (principes comptables et tableaux de bord)
- Les **organisations professionnelles**
- La structure **juridique** de l'entreprise (les régimes matrimoniaux - la transmission-reprise)
- Le **coût de revient**, les **outils de gestion**
- Les **formalités**

Lieux

• Besançon

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
21 rue de la Préfecture
(Parkings Chamars, Mairie)

• Montbéliard

Antenne interconsulaire
4 rue Jean Bauhin
(Parking sur place)

Durée

• 5 journées

réparties sur une semaine

9h00 à 12h00

13h30 à 16h45

- 1 entretien individuel
obligatoire à l'issue du stage

Coût

300 € pour chaque futur chef d'entreprise,
130 € par accompagnateur*

* L'accompagnateur doit impérativement intervenir dans le cadre du projet pour participer.

+ d'info 03 81 21 35 35

• Besançon

Amandine Schmit
Alexandra Sluzalek

• Montbéliard

Séverine Riblet